

SOMMAIRE

Noël 2025 : votre CSE OFS toujours le plus généreux de tous les CSE d'Orange 1
 Contribution du CSE OFS au budget de fonctionnement 2025 du CSEC 1
 Objectifs collectifs PVM 2024 & 2025 d'OFS : transparence et équité exigées..... 2

Noël 2025 : votre CSE OFS toujours le plus généreux de tous les CSE d'Orange

Dotation de Noël 2025 : vote unanime de la proposition de la CFE-CGC Orange par les élus du CSE

Cette année encore, pour passer d'excellentes fêtes de fin d'année, vous pourrez bénéficier de 190 € pour vous et 70 € pour chacun de vos enfants (*).

Un appel d'offres clair et transparent : 4 prestataires consultés, 3 réponses reçues.

Après une analyse des offres, la proposition retenue est celle d'UpCoop (ex-Kalidea) comme l'année précédente.

(* enfants de moins de 17 ans au 31 décembre 2025

Comment profiter de la dotation ?

À partir du **15 octobre 2025**, vous pourrez convertir cette dotation sur la **plateforme dédiée** en :

- Bons cadeaux mono ou multi-enseignes,
- E-billets,
- Places de spectacles ou de parcs,
- Cadeaux...

Analyse de la CFE-CGC

De nouveau, vos élus CFE-CGC Orange ont fait le choix de la simplicité, de la diversité et de la souplesse. Des fêtes sereines avec un vrai coup de pouce pour votre budget ; du pouvoir d'achat jusqu'en fin d'année.

Contribution du CSE OFS au budget de fonctionnement 2025 du CSEC

Une solidarité légitime entre instances représentatives

Le Comité Social et Économique Central (CSEC), qui représente tous les salariés d'Orange au niveau national, ne bénéficie d'aucun budget de fonctionnement en propre selon la loi. Pourtant, il assume des responsabilités croissantes, notamment sur les sujets économiques, sociaux communs à plusieurs entités, ou encore dans le pilotage des expertises liées à la santé au travail.

C'est pourquoi les CSE d'établissement, comme celui d'Orange France Siège, contribuent à son budget, en lui reversant une partie de leur subvention de fonctionnement.

Une contribution définie en toute transparence

En 2025, vos élus CFE-CGC au CSE OFS maintiennent la contribution habituelle de 6,5 % du montant de la subvention de fonctionnement versée par Orange au CSE OFS, soit 35 103€ Ce taux est aligné sur les décisions de justice précédentes et garantit une répartition équitable entre les différentes instances.

Un versement exceptionnel pour soutenir le collectif

Depuis la signature de [l'accord sur le dialogue social](#) dans l'UES Orange, le CSEC s'est vu attribuer de nouvelles missions avec

- Le monopole des consultations économiques,
- La prise en charge des expertises multi périmètres (plusieurs entités à la fois),
- Et le cofinancement d'expertises santé, sécurité et conditions de travail (SSCT).

Pour faire face à ces nouvelles charges et permettre au CSEC de jouer pleinement son rôle, notamment dans le cadre des projets majeurs comme REGAIN, vos élus CFE-CGC ont proposé un versement exceptionnel en sus de 40 000 €.

Analyse de la CFE-CGC

Au total, le **CSE OFS versera un peu plus de 75 000 €** au CSEC pour l'année 2025, lui permettant de financer davantage d'expertises et d'exercer pleinement ses missions dans l'intérêt de tous les salariés, proposition adoptée par 18 votes favorables.

Toutefois l'autre organisation syndicale représentative au CSE a souhaité faire valider le protocole proposé par le bureau du CSEC qui limitait la contribution d'OFS pour cette année à 59400€. Les élus de la CFE-CGC ont fait le choix d'un versement plus important, notamment pour soutenir les projets

majeurs comme REGAIN, qui va toucher tous les salariés rattachés au CSE OFS.

Les élus ont acté que ce niveau de contribution pourra être réévalué chaque année, en fonction des besoins réels et des ressources disponibles de chaque instance.

Objectifs collectifs PVM 2024 & 2025 d'OFS : transparence et équité exigées

La PVM : un levier de rémunération pour les cadres

La [Part Variable Managériale](#) (PVM) rémunère la performance à la fois individuelle et collective des cadres (Dbis, E, F et G). Elle représente un pourcentage du salaire annuel perçu et repose sur trois composantes :

- **20%** pour les objectifs Orange France (Chiffre d'affaires, EbitDAal, Organic Cash-Flow social, Satisfaction Clients, Voice Up, formations stratégiques, CO₂)
- **20%** pour les objectifs de votre entité (Fonction Support, Direction Entreprises France ou Direction Grand Public)
- **60%** pour la part individuelle

Et vous ? Connaissez-vous les objectifs collectifs fixés à votre direction ?

Non ? Vous n'êtes pas seul...

Une communication descendante coincée dans l'ascenseur hiérarchique

Pourtant, le kit de communication a bien été préparé par la Direction de l'Emploi et de la Rémunération d'Orange France, et transmis à tous les acteurs des Ressources Humaines concernés.

Les managers ont pu relayer ces informations aux salariés.

Alors pourquoi cette opacité persistante ? Pourquoi tant de collègues ignorent-ils encore les objectifs qui conditionnent une partie de leur rémunération ?

Analyse de la CFE-CGC

L'exigence de vos élus CFE-CGC est constante : la PVM collective doit être **compréhensible, transparente et équitable**.

- Trop souvent, les objectifs collectifs sont mal diffusés, ou carrément absents des discussions en équipe.
- Comment être évalué(e) sur des critères que l'on ne connaît pas ?
- Comment adhérer à un système sans règle du jeu lisible ?

La CFE-CGC revendique :

- une présentation claire des objectifs collectifs préalablement à la période considérée ;
- des échanges systématiques lors des campagnes PVM ;
- une véritable pédagogie managériale.

Grâce à vos élus CFE-CGC, la direction s'engage à fluidifier la communication vers les salariés. Elle promet un meilleur respect du calendrier de communication des objectifs et des résultats PVM. Nous suivrons ces engagements de près.

De votre côté, remontez-nous votre réalité terrain.

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE	Élus CSE :	Elus responsables de Commissions CSE :
	<p>Xavier PODEVIN (Secrétaire) Pascal PIRON (Secrétaire adjoint) Laurence CLOIX (Trésorière) Anne LEFRANS Houda JAMILI Pierre-Luc DUREAU Sylvia PETRIZ Hélène DESITTER Laurent VAN CRAENENBROECK Grégory HANNEQUIN Audrey GOUYON Ludovic LANDOIS Catherine ALLEAU-VAUDELEAU Fatima HAMADI</p>	<p>Olivier DELORME Sébastien BERTEAU Aude ROUSSEL Anne-Laurence MULAR Manuel KEMENOVIC Chantal PIN (Trésorière adjointe) Xavier DAGRAS Ariel DELOUYA Sabine CHAROY Cécile RIVIECCIO Aurélien PECQUEUR Nathalie COTTET</p>
		<p>Commission emploi, formation : Nathalie ARREGHINI Commission Handicap : Gautier DELAGARDE Commission ASC et Restauration : Michel CARLIER Commission : Egalité pro : Monique SAADOUN Commission des marchés : Céline COSTE Projets, Economie et Evolution des marchés : Cédric DEPOUTOT CSSCT Grand Public : Christian POULLAIN CSSCT Entreprise : Xavier MIRAULT CSSCT Fonctions Support : Christian BELALA</p> <p>Représentant syndical : Céline ROGER Cheffes de file CSE : Aude ROUSSEL / Cécile RIVIECCIO</p>



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :
[url page web de l'établissement]

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

